

Rapport du juryBourse de recherche sur les collections des Frac

Le 12 novembre 2024, le jury constitué de :

- Simon ANDRE-DECONCHAT, directeur adjoint du Centre National des Arts Plastiques (CNAP)
- Marie TCHERNIA- BLANCHARD, directrice des Archives de la critique d'art, maîtresse de conférences en histoire de l'art contemporain, Université Rennes
- Christian JACCARD, artiste membre de l'ADAGP
- Lauriane GRICOURT, directrice des Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse
- Fabien DANESI, directeur du Frac Corsica
- Isabelle DELAMONT, cheffe du département du soutien à la création et à la diffusion, DGCA, ministère de la Culture ;
- Julie BINET, secrétaire générale de Platform, réseau des Fonds régionaux d'art contemporain

s'est réuni dans les locaux de l'INHA pour l'attribution de la bourse de recherche sur les collections de Frac. Cette initiative, lancée par Platform à l'occasion des 40 ans des Frac, bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de l'ADAGP.

Lors de l'ouverture de la séance, les représentantes de Platform et du ministère ont rappelé les objectifs de cette bourse : offrir de nouvelles perspectives sur les collections des Frac, valoriser des approches inédites et participer à une meilleure compréhension de l'histoire de l'art des 50 dernières années à travers l'étude de ces collections singulières. Ce projet s'inscrit également dans la continuité du rapport de l'Inspection générale de la création artistique de décembre 2021 sur les Frac.



## Processus de sélection

Le jury s'est appuyé sur un règlement préalablement transmis, précisant les objectifs et orientations prioritaires :

1. Privilégier une analyse scientifique des collections au regard de l'histoire de l'art.
2. Mettre en lumière des zones d'ombre ou des aspects méconnus des collections pour enrichir l'écriture de l'histoire de l'art du XXe au XXIe siècle.
3. Explorer des thématiques précises : courants, typologies d'œuvres, médiums, ou axes d'émergence artistique.
4. Favoriser les projets valorisant plusieurs collections de Frac.
5. Vérifier les compétences et la rigueur analytique des candidats, appuyées par des exemples de textes.

L'appel à projets, largement diffusé, a suscité un fort intérêt avec **65 candidatures recevables à la date de clôture du 6 octobre 2024**. Les membres du jury ont présélectionné neuf dossiers en établissant un classement par ordre de préférence avant la réunion du 12 novembre.

## Synthèse des discussions

Le jury a souligné la qualité et la diversité des candidatures, témoignant de l'intérêt des chercheurs et critiques d'art pour les collections des Frac.

Les critères retenus ont privilégié :

- Les projets centrés sur les œuvres et les collections elles-mêmes, plutôt que sur les Frac en tant qu'institutions.
- Une adéquation avec les enjeux sociétaux actuels.
- Le soutien à des chercheurs dont les projets pourraient constituer une étape significative dans leur carrière.

## Délibération

Après délibération, deux candidats ont été déclarés ex æquo :

- **Hélène MEISEL**, avec le projet *Matières à l'œuvre. Créer en temps de crise environnementale*.
- **Nicolas HEIMENDINGER**, sur le rôle des intermédiaires dans l'art contemporain.

Les deux candidats ont été auditionnés en visioconférence le 18 novembre par Laurianne Gricourt, Fabien Danesi et Julie Binet.

À l'issue des entretiens, **le jury a attribué la bourse à Nicolas HEIMENDINGER**. Son projet, adossé à une thèse de grande qualité, propose une analyse méthodologique rigoureuse des choix artistiques opérés par les intermédiaires, éclairant ainsi les politiques d'acquisition des Frac et leur contribution à l'histoire de l'art. Le jury a également salué la pertinence de son questionnement et l'impact potentiel de cette recherche sur l'évolution de sa carrière.



Le projet de Hélène MEISEL, bien que moins abouti méthodologiquement, a été reconnu pour la pertinence de son sujet sur la matérialité des œuvres et les enjeux de développement durable. Le jury encourage les directions de Frac à s'intéresser à ce thème dans leurs programmations futures.

**Enfin, le jury propose, sauf avis contraire des candidats, de mettre l'ensemble des projets reçus à disposition des directeurs et directrices de Frac afin de permettre d'éventuelles prolongations ou collaborations.**

